

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

**Mareva****KIT REPARATION**

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

**1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****1.1 - Identificateurs de produit**

*Nom commercial* : KIT REPARARATION LINER  
*Nom générique* : KIT REPARARATION  
*Type de produit* : Mélange

**1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées**

*Utilisation identifiée* : Réparation de jeux gonflables et liner piscine

**1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

*Société* : MAREVA PISCINES ET FILTRATION  
*Adresse* : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE  
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France  
*Téléphone / Fax* : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07  
*Adresse E-mail:* : tech@mareva.fr

*Pour la suisse se référer à la section 16.2*

**1.4 - Numéro d'appel d'urgence**

*N° d' appel d' urgence* FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE  
N° ORFILA (INRS): 01.45.42.59.59  
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN  
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 -Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008**

Classe de danger	Catégories de danger	Mentions de danger
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2	H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique	Catégorie 3	H336

**KIT REPARATION**

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

**2.2 -Étiquetage de la substance ou du mélange****Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 \***

Symboles de danger

Mention d'avertissement  
Mention de danger

: DANGER

**H225 : Liquide et vapeurs très inflammables**  
**H319 : Provoque une sévère irritation des yeux**  
**H336 : Peut provoquer somnolences et vertiges****Conseils de prudence - Prévention****P210** : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes  
Nues / des surfaces chaudes – Ne pas fumer  
**P233** : Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
**P261** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, vapeurs  
**P280** : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage**Conseils de prudence - Intervention****P303 + P361 + P353** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher  
**P304 + P340** : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
**P305 + P351 + P338** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer**Conseils de prudence – Stockage****P403 + P235** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.**Conseils de prudence – Elimination****P501** :Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation applicable**Classification conformément aux Directives N° 67/548/CEE ou N° 1999/45/CE****Principaux dangers pour l'homme :****Phrases de risques****R11** - Facilement inflammable **F** – FACILEMENT INFLAMMABLE**R36** - Irritant pour les yeux **Xi** : IRRITANT**EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT :**

Ne pas rejeter à l'égout

**Conseils de prudence :****S2** - Conserver hors de portée des enfants**S9** - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé**S16** -Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle – Ne pas fumer**S23** -Ne pas respirer les vapeurs de solvants**S25** -Éviter le contact avec les yeux**S26**-En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste**S29** -Ne pas jeter les résidus à l'égout.**S33** -Éviter l'accumulation de charges électrostatiques**S46** -En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

**KIT REPARATION**

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

**3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****3.1 - Substances**

Résine mise en solution dans un solvant aliphatique

3.1.a Nom chimique : Méthyléthylcétone

N° Index : 606-002-00-3

N° CAS : 78-93-3

N° CE : 201-159-0

Concentration : &gt; 50 %

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Liquide inflammable, Catégorie 2 (Flam. Liq. 2, H225).L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (STOT SE 3, H336).Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Facilement inflammable (F, R 11).Irritation oculaire (Xi, R 36).L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (R 66).L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges (R 67).Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation

**4 - PREMIERS SECOURS****4.1 - Description des premiers soins nécessaires**

En cas d'inhalation	Transférer à l'air frais Alerter un médecin : Demander aide médicale d'urgence Surveiller la respiration
En cas de contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement à l'eau et au savon. Ne pas utiliser des solvants et des diluants.
En cas de contact avec les yeux	Lavage abondant à l'eau 15 minutes. Faire appel à un médecin
En cas d'ingestion	Ne jamais faire vomir un malade inconscient. Appeler un médecin d'urgence.

**4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas de donnée

**4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de donnée

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE****5.1 - Moyens d'extinction**

Recommandés : Mousse, poudre, CO2 : Eau en grande quantité sur les foyers après les avoir isolés

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

**KIT REPARATION**

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Éteindre toute flamme nue, supprimer toute source possible d'ignition.

Ne pas fumer.

Masque, gants, lunettes, bottes de sécurité adaptées

**6.2- Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas décharger dans l'environnement.

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage**

- Recueillir le produit dans des conteneurs proprement étiquetés. Les récipients sont adaptés et fermés pour l'élimination.

- Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

- Traiter le produit récupéré selon la section 13.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Utiliser en un lieu bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Chaussures de sécurité et vêtements de protection

- Température de manipulation   Ambiante

**7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités**

*Stockage*

Locaux bien ventilés, à l'abri de toute source d'ignition, de chaleur et de produit oxydant

4° C minimum

30° C maximum

**7.3- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Transfert de produits :

Prévenir toute accumulation d'électricité statique. Mise à la terre de tout équipement.

**8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1- Paramètre de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition**

**Mesure d'ordre technique :**

*Utiliser une ventilation locale par extraction d'air au point d'émission*

*Paramètres de contrôle d'exposition*

*TYPE*

*V.M.E*

**VALEUR**

300

**UNITE**

ppm

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

# Mareva



## KIT REPARATION

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

### **9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### **9.1- Propriétés physiques et chimiques**

Aspect : liquide transparent  
Point d'éclair : - 4 ° C (coupelle ouverte)  
Viscosité : 2500 ± 300 centipoises

### **10 - STABILITE ET REACTIVITE**

#### **10.1- Réactivité**

- Pas d'information disponible

#### **10.2- Stabilité chimique**

- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions (section 7)

#### **10.3- Réactions dangereuses**

- Se référer au 10.5

#### **10.4- Conditions à éviter**

Températures élevées  
Matières oxydantes

#### **10.5- Matières incompatibles**

Oxydants forts

### **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

*Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange*

#### **11.1- Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë ingestion DL 50 > 5000 mg / kg

#### **Effets sur l'homme**

Des contacts prolongés ou répétés peuvent entraîner des dermatoses et irritations des muqueuses

### **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

#### **12.1- Ecotoxicité**

Aucune information n'est disponible pour le mélange

#### **12.2- Mobilité**

Le produit s'évapore et se dissout partiellement

#### **12.3- Persistance et dégradabilité**

Aucune information n'est disponible pour le mélange

#### **12.4- Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information n'est disponible pour le mélange

### **13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION**

#### **13.1- Méthodes d'élimination**

Précautions  
Se référer à la section 7 avant toute manipulation

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

# Mareva



## KIT REPARATION

Version précédente: 16/01/2013

Date de révision: 30/09/2013

### **13.2- Élimination du produit et des déchets**

Se conformer aux réglementations locales  
Destruction en centre agréé.

### **14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<i>N° ONU</i>	: UN 1133
<i>Désignation officielle</i>	: Adhésifs contenant un liquide inflammable
<i>Classe de danger</i>	: 3
<i>Groupe d'emballage</i>	: III
<i>Étiquettes</i>	: 3
<i>Code tunnel (ADR)</i>	: D/ E
<i>Dangers pour l'environnement</i>	: Oui
<i>Remarque</i>	: Transport en Quantités Limitées, LQ=5Kg

### **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Code du Travail  
Code de l'Environnement

### **16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Il ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison des textes autres que ceux cités.